

Nous osons croire que l'inconvénient n'ira pas sans quelque compensation et quelque avantage. Ce que le lecteur aura sous les yeux acquerra peut-être, de la sorte, plus de chaleur communicative et plus de vie.

Puissent donc ces pages, tracées jour après jour, dans une solitude aimée, avec la haute approbation du prince de l'Église dont l'affectueuse bienveillance nous honore, sous le regard et parmi les précieuses observations d'un des prêtres les plus éminents du diocèse de Lyon et de la maison des Chartreux, qui fut notre maître autrefois et qui est resté notre ami, puissent ces pages être de quelque utilité à nos frères du clergé français !

Ils ont eu le meilleur de notre âme vingt ans durant. Ils l'ont encore aujourd'hui et l'auront jusqu'à notre dernier soupir.

L. P.

Jarnosse, avril 1898.

PREMIER JOUR

INSTRUCTION
POUR L'OUVERTURE DE LA RETRAITE

VIE CHRÉTIENNE ET VIE SACERDOTALE

(GRATIAM QUÆ EST IN TE)

*Admoneo te ut resuscites gratiam
quæ est in te, per impositionem
manuum mearum.*

(II Tim. I, 6.)

MESSIEURS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Avec le chant du *Veni Creator* qui s'achève, notre retraite commence. Humainement parlant, c'est un événement médiocre qu'une retraite pastorale. Au milieu du tumulte des affaires publiques et privées, qui donc ici même, dans cette ville, à plus forte raison dans le département et la région, s'inquiète de ce qui se passe au séminaire diocésain ce soir? Peut-être bien quelques-uns de vos paroissiens; j'entends parmi les meilleurs, les plus religieux, les plus fervents, sachant

pourquoi vous vous absentez cette semaine, vous accompagnent-ils de leurs prières et de leurs vœux. Mais la grande majorité des populations auxquelles vous avez affaire n'a aucun souci ni de votre éloignement momentané, ni des motifs surnaturels qui vous l'inspirent. L'événement, je le répète, reste insignifiant et inaperçu.

Et cependant, messieurs, au regard de la Foi, c'est-à-dire à juger des choses non point sur les apparences, mais sur leur réalité et leur vérité propre, une retraite de plus, par les suites qu'elle peut et doit avoir, soit pour vous personnellement, soit pour les âmes qui vous sont confiées, est une grâce de premier ordre, un inestimable surcroît du bienfait de Dieu.

Si pendant ces quelques jours, du degré où vous êtes de vie sacerdotale et d'intelligence de votre vocation, vous vous élevez à un degré supérieur; s'il se fait dans votre être religieux, — à supposer qu'il faille partir de ce *minimum*, — une ascension du mal au bien, du bien au mieux, du mieux au parfait, incontestablement la répercussion autour de vous, de ce qui s'accomplira en vous, sera immense. Les conséquences, pour voilées qu'elles demeurent aux yeux des hommes, iront très loin. Elles franchiront les limites étroites du temps et rempliront l'éternité.

Je vous rappelle ces choses, messieurs, je n'y insiste pas. Vous les savez et vous y croyez aussi bien que moi.

Je vous conjure donc de vous établir au plus

tôt et virilement dans l'esprit de la retraite... Je dis l'esprit, par opposition à la lettre.

Je vous conjure de ne point la subir comme une corvée gênante et onéreuse, à laquelle certaines convenances vous condamnent, mais dont vous entreprendriez de réduire systématiquement les exigences au plus bas prix. *Si scires donum Dei* ¹!

Je vous conjure de vous mettre tout de suite à l'école du Maître intérieur, qui vous appelle. *Magister adest et vocat te* ². Avant tout, au-dessus de tout, la retraite est affaire entre vous et Notre-Seigneur.

Je vous conjure enfin d'écouter au dedans de vous ce que vous dira Jésus-Christ, d'entendre, de comprendre, surtout, de conclure. *Loquere, Domine, audit servus tuus* ³. *Audiam quid loquatur in me Deus* ⁴. *Dixi, nunc cepi* ⁵.

Où, messieurs, entrez dans ces vues et ces dispositions surnaturelles, les seules qui soient dignes de vous, sans lenteur, sans retard, sans délai. *Tempus breve est* ⁶. Quatre ou cinq jours! Ils seront si vite écoulés! J'ose vous assurer, en ce qui me concerne, que, dans la tâche où je débute, rien d'autre que l'esprit de foi ne me guide et ne me soutient. Je tiens pour certain que Dieu, lorsqu'il m'appelait à l'apostolat, savait que j'exercerais plus tard, parmi vous, mon ministère. Je me persuade donc que c'est en partie pour vous que j'ai été fait prêtre,

¹ Joan. iv, 10. — ² Joan. xi, 28. — ³ I Reg. iii, 9. — ⁴ Psalm. lxxxiv, 9. — ⁵ Psalm. lxxvi, 11. — ⁶ I Cor. vii, 29.

voilà plus de vingt ans. Je ne me sens au cœur, je crois pouvoir l'affirmer, aucune préoccupation, aucune ambition, sinon de m'acquitter envers vous, le plus surnaturellement possible, du très grand devoir qui m'incombe.

Messieurs, si vous, de votre côté, et moi du mien, nous faisons ce que notre conscience nous demande, ayons confiance! Le reste..., Dieu le fera.

Un mot maintenant du texte que j'ai cité tout à l'heure, et des motifs qui m'ont suggéré de le choisir entre une foule d'autres également opportuns pour un début de retraite ecclésiastique.

L'injonction affectueuse et ferme de l'Apôtre s'adresse à un prêtre, vise incontestablement les devoirs d'une vocation sacerdotale.

Le langage que saint Paul tenait, il y a dix-neuf siècles, à Timothée, votre évêque, de qui vous avez pour la plupart reçu les saints Ordres, vous le tient aujourd'hui.

Et, que vous entendiez saint Paul ou votre évêque, l'appel, en fin de compte, vient de plus haut, du Maître des apôtres et des pontifes, de Celui qui est le principe vivant du sacerdoce, Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui, dès l'ouverture de ces exercices bénis, du fond du tabernacle où il réside, vous avertit et vous presse : « La grâce qui est en toi, par mon élection, je te déclare qu'il faut la faire revivre... O mon fils, pendant ces jours privilégiés, sous mon regard, dans une union plus intime avec

moi, travaille à relever en ton cœur l'intelligence, l'estime, la fécondité de ta vocation. Sois le prêtre que je veux et que j'attends! » *Admo-
neo te ut resuscites gratiam quæ est in te.*

I

Gratiam quæ est in te. Il ne saurait entrer dans mon dessein de vous présenter ici, messieurs et vénérés confrères, une dissertation savante sur la grâce, sur la nature et l'essence de la grâce, sur la façon mystérieuse dont elle pénètre les âmes et y marque son empreinte. Vous connaissez les diverses opinions des théologiens. Vous êtes libres d'adopter celle qui vous semble mériter vos préférences. Venons aux considérations pratiques.

Étant baptisés, vous avez en vous une première grâce inaliénable, *gratiam quæ est in te.* Il est de foi que, par le Baptême, vous avez été retirés de l'état de péché où naissent les fils d'Adam; établis dans le bienfait de la Rédemption, pénétrés de la beauté et de la valeur des mérites du Christ, prédisposés par des influences secrètes à accepter les vérités de l'Évangile, à en accepter aussi, pour coûteuses qu'elles fussent être, toutes les applications. Que vous y songiez ou non, que vous le vouliez ou non, cela est. *Quod est, est*, disaient les scholastiques,

non sans quelque apparence de pléonasmе et de tautologie, nous pouvons le redire après eux : Ce qui est, est. Votre vie physique n'est pas plus réelle, depuis l'enfantement de vos mères, que votre vie surnaturelle depuis la régénération baptismale.

Étant prêtres, vous avez en vous une seconde grâce, distincte de la première, qui se surajoute à la première et du degré élémentaire de l'ordre chrétien vous fait monter au plus haut sommet. Avant l'Ordination, vous bénéficiiez des fruits généraux de l'Incarnation et de la Rédemption; depuis, vous êtes entrés dans les puissances mêmes du Christ, pour en faire bénéficier vos frères. Vous servez d'instrument visible et d'agent à la plupart de ses opérations sur la conscience humaine. Suivant le mot bien connu, vous êtes devenus « d'autres Christ ».

D'autres Christ, messieurs! Sans entreprendre de traiter à fond, ce soir, la question immense du sacerdoce de Notre-Seigneur, rappelons du moins le nécessaire... Je dis : rappelons, parce qu'il est bien entendu que je n'ai point la prétention de vous rien apprendre, mais seulement de vous inviter à vous souvenir et à réfléchir.

Donc, Notre-Seigneur Jésus-Christ est prêtre. Il l'est essentiellement, nécessairement, depuis son premier souffle jusqu'à la Croix et à jamais. Il l'est tellement, qu'à vrai dire, il n'est rien d'autre. Il l'est, et ne peut pas ne pas l'être, la rencontre et la fusion, en lui, de la nature

humaine avec la nature et la personne divine, en vue de la Rédemption, constituant le caractère spécifique du sacerdoce proprement dit. Incessamment dans sa vie théandrique, Jésus offre à Dieu l'humanité repentante et purifiée, et donne Dieu, sa grâce et son pardon à l'humanité. Cela, c'est exercer la religion la plus parfaite. Cela, c'est être prêtre. Jésus ne devient pas prêtre à un moment ou à l'autre de son enfance, de son adolescence, de sa jeunesse, par un degré quelconque de dignité et d'excellence surajouté à ses qualités primitives, par une addition supplémentaire de puissance et de mission. Dès le premier instant de son existence, précisément à cause de l'absolue sujétion en lui de l'humanité à Dieu, et de la pénétration souveraine de l'humanité par Dieu, il réalise toutes les conditions, il a toute la plénitude du sacerdoce.

Telle est la doctrine de Thomassin, dans son magnifique traité *de Incarnatione*, au livre X : *de Christo sacerdote*, chapitre VIII. Je précise mon indication, pour que vous vous donniez la joie, à l'occasion, de consulter vous-même le grand théologien. *Ab exortu suo*, dit-il, *sacerdos est Christus, et Incarnatio quoddam juge est sacrificium... Ut, ab ortu primo, Christus est, ita ab ortu sacerdos est.*

Nous sommes prêtres, nous aussi, messieurs, non plus de plein droit, d'essence et de nature, mais par une association gratuite au sacerdoce du Christ. Il n'y a pas deux sacerdoce, celui de

Jésus et le nôtre. Il n'y en a qu'un, le sien, dont, par le sacrement de l'Ordre, nous sommes devenus participants. Si je disais que notre nature humaine n'est en nous que l'écoulement de la nature divine, je serais passible d'hérésie, je serais panthéiste. Si je dis que notre sacerdoce est en nous l'écoulement du sacerdoce du Christ, j'exprime la plus indéniable vérité. Ce que Jésus a fait, nous le faisons. Lui avec nous, Lui en nous, Lui par nous, continue de donner Dieu aux hommes et les hommes à Dieu.

Nous nous succédons à travers le temps et l'espace; il le faut bien, la caducité de nos vies nous condamne à paraître et à disparaître. Mais Lui demeure, et nous prêtons à la pérennité de son sacerdoce le moyen de s'exercer à jamais. *Alii quidem plures facti sunt sacerdotes*, dit admirablement saint Paul, *idcirco quod morte prohiberentur permanere; hic autem, eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium*¹.

D'autres Christ!... Notre sacerdoce, notre prêtrise, messieurs, cette communion authentique à l'être et aux puissances de Notre-Seigneur souverain prêtre, n'est point une qualité d'emprunt jetée comme un manteau d'honneur sur notre vie. C'est un caractère nouveau, profond, intime, irréductible. C'est, en nous, une réalité et une entité de plus. C'est une addition d'être mêlé à notre être propre, un surcroît ontolo-

¹ Hebr. vii, 24.

gique, permettez-moi de parler le langage de la philosophie, d'où résultent pour nous des facultés et des droits, des énergies et des fécondités d'un ordre à part. Ce que nous ne pouvions pas comme simples chrétiens, nous le pouvons comme prêtres, comme représentants du Christ, comme autres Christ. C'est ainsi, par exemple, qu'en son nom, en répétant les mêmes paroles que Lui, nous créons l'Eucharistie, nous octroyons le pardon des péchés.

Comparez, messieurs, votre dignité de prêtres aux dignités les plus vantées dans le monde. Certes, je suis loin de mésestimer les distinctions honorifiques attachées aux diverses situations sociales. Celui-ci est chef d'État; celui-là est ministre; cet autre, magistrat; cet autre, juge; cet autre, général; cet autre, préfet; cet autre, académicien;... je respecte ces titres dans la mesure qu'ils représentent de dévouement à la chose publique, d'un côté; de l'autre, de valeur personnelle, chez ceux qui en sont investis. Mais aucune de ces qualifications, aucun de ces prestiges, n'atteint l'intime de l'être, pour le relever et le transfigurer. Il y a superposition, point compénétration. Sous les plus brillants dehors du personnage, il reste... un homme, purement et simplement un homme. Et, quand viendra la mort, tout s'écroulera dans le cercueil. *Non sumet omnia, quum interierit dives*¹.

¹ Psalm. XLVIII, 18.

Pour nous, il en va autrement. La qualité sacerdotale, une fois conférée par le sacrement, une fois acquise, envahit tout notre être, y adhère, en est désormais inséparable. *Sacerdos in æternum.*

D'autres Christ!... Oui, messieurs, nous le sommes. Pour répéter ce que nous disions tout à l'heure, que vous le vouliez ou non, qu'habituellement ou non vous y pensiez, que votre foi, demeurée vive, vous émeuve quand elle vous affirme cette réalité, ou qu'elle vous laisse indifférents, parce qu'elle s'est voilée et commence peut-être de s'obscurcir, le sacrement de l'Ordre, *gratiam quæ est in te*, a fait de vous, a fait de vous tous, prêtres de tous les pays et de tous les temps, d'autres Christ. Étonnons-nous, après cela, des inépuisables admirations des saints, du saisissement qu'éprouvaient, pour ne citer ici que quelques noms, les Bérulle, les Condren, les Bourgoing, les Olier, les Vincent de Paul, ces grands amis, ces grands restaurateurs de l'ordre sacerdotal en France!

Essayons, avant de quitter la chapelle, pendant la bénédiction qui suivra ce discours, de refouler pleinement, victorieusement en nous, les dissipations accoutumées; concentrons bien ce que nous avons de force intellectuelle sur cette affirmation prodigieuse : Je suis prêtre! Oh! messieurs et vénérés confrères, il y a une façon de dire : Je suis prêtre! qui peut, à elle toute seule, assurer le succès de la retraite et sa fécondité!

Mais poursuivons..., *gratiam quæ est in te...* Ainsi que tous les dons que nous octroie la munificence divine, la grâce a pour loi nécessaire de se développer, de grandir. On est chrétien par le baptême, on est prêtre par l'ordination, d'une manière pleine et parfaite, en ce qui regarde l'efficacité même du sacrement, *ex parte sui*. Le caractère dont il nous marque, du premier coup est achevé. Toutefois les aptitudes surnaturelles qu'il nous communique, les ressources dont il nous enrichit, ne se développeront que si, par un effort propre, nous nous employons à les cultiver. *Gratia Dei mecum*¹. La grâce de Dieu sans doute, comme point de départ indispensable de toute dignité surnaturelle, mais aussi, *mecum*, la coopération de l'activité humaine aux avances divines, initiales ou concomitantes, pour les porter à leur plus haut point de perfection et d'action. Ceci est tellement élémentaire, tellement catéchistique, que je me reprocherais d'insister plus longtemps. Prêtres, vous l'êtes essentiellement, messieurs, par le sacrement de l'Ordre; et néanmoins, sans subtilité aucune, il faut dire que vous pouvez le devenir tous les jours davantage, et que vous le devez.

Cette loi de culture et de progrès de la grâce, quelle qu'en soit d'ailleurs la mesure, est nettement formulée dans les saints Évangiles. Il est

¹ I Cor. x, 15.

probable que plus d'une fois, vénérés confrères, vous avez commenté devant les fidèles la parabole instructive et, disons-le, effrayante, des talents confiés par le Maître à ses serviteurs. Ne négligez pas de vous en faire à vous-mêmes l'application. Pour mériter l'éloge *euge serve bone et fidelis*¹, il faut avoir doublé le capital primitivement reçu. Celui qui avait reçu cinq talents en rendit en plus cinq autres, fruits de son intelligente et laborieuse administration. Celui qui en avait reçu deux en rendit pareillement deux. Un troisième rapporte telle quelle la somme dont il avait accepté le dépôt. Il ne l'a pas amoindrie. Il n'en a rien détourné. Il la rend intacte et intègre. Il semblerait que cela doive suffire. Point du tout. *Serve male et piger*. Cette sévérité du Maître est faite pour consterner. Et le Maître, c'est Dieu ! Et les serviteurs, messieurs, c'est vous, c'est moi, ce sont les prêtres.

Gratiam Dei quæ est in te. De toute nécessité donc il faut savoir le parti que nous avons jusque-là tiré de notre sacerdoce. La question se pose et s'impose. Nous entrons en retraite pour l'étudier virilement et la résoudre. En face des justes exigences de Dieu qui d'un instant à l'autre peuvent se produire, et qui, à supposer qu'elles soient encore ajournées, n'en existent pas moins actuellement, très précises, très déter-

¹ Matth. xxv, 22, 23.

minées, où en sommes-nous ? La grâce sacerdotale du début, par un développement soutenu, par une croissance quotidienne, a-t-elle pris dans notre vie toutes ses proportions, porté tous ses fruits ? *Fructum ascendentem et crescentem*¹. Notre foi, notre charité, notre humilité, notre zèle, nos vertus privées et publiques ont-elles grandi ? Sommes-nous une facilité ou un obstacle pour l'action du Christ sur les âmes ? Il y a là une *vérité vraie* de notre situation, qu'il est urgent de connaître. *Recta sapere*. C'est à chacun de nous de faire cette recherche, de la pousser à fond. Vous ne pouvez pas vous prononcer pour moi ; vous n'avez pas la clef de ma conscience. Je ne puis pas me prononcer pour vous ; je n'ai pas, jusque-là du moins, la clef de la vôtre. Mais, vous et moi, si nous le voulons, nous sommes en mesure de porter sur notre compte un jugement équitable. Et cela, nous devons le faire. Je vous en prie instamment, faites-le. Ce n'est point au nom d'une simple convenance que j'insiste, c'est au nom de la plus impérieuse obligation.

Pour vous aider dans cette recherche, j'aimerais ouvrir devant vous, dès ce soir, le II^e et le III^e chapitre de l'Apocalypse. L'Esprit saint, vous le savez, dans ces pages saisissantes, s'adresse à des âmes sacerdotales, aux Anges, c'est-à-dire aux chefs des Églises naissantes d'Asie Mineure,

¹ Marc. iv, 8.